

Actualisation des opérations du HCR dans les Amériques

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Aperçu général

La région des Amériques abrite environ 20 millions de réfugiés, de demandeurs d'asile, de déplacés internes et d'apatrides, ainsi que des personnes de retour, ayant des besoins de protection. Le déplacement forcé pourrait augmenter encore dans la région en 2023 car ses causes profondes sont toujours là et sont aggravées par la crise financière mondiale et les événements climatiques.

Un nouveau record a été atteint en 2022 pour le nombre de personnes se trouvant dans des mouvements mixtes, qui a presque doublé par rapport à celui enregistré en 2021 (environ 130 000). Quelque 250 000 sont entrées au Panama en 2022 par le bouchon du Darién Gap, dont 61 % de Vénézuéliens, suivis par les ressortissants de Cuba, de l'Équateur et de Haïti. En janvier 2023, l'on a assisté au plus grand nombre de nouvelles entrées par le bouchon du Darién, avec près de 25 000 personnes, principalement des Équatoriens et des Haïtiens. Environ 2 millions de personnes ont franchi la frontière sud-ouest des États-Unis d'Amérique, dont des ressortissants du Mexique, de Cuba, du Nicaragua et du Venezuela (République bolivarienne du), soit 26 % de plus qu'en 2021.

La dynamique régionale de la mobilité humaine s'est modifiée, notamment à la suite de deux changements politiques décidés par le Gouvernement des États-Unis concernant les arrivées à sa frontière sud, avec l'extension du programme d'expulsion en vertu du titre 42 et des programmes d'entrée *Parole* (admission temporaire sur le territoire américain) destinés aux Vénézuéliens, aux Cubains, aux Haïtiens et aux Nicaraguayens. En octobre 2022, le gouvernement a annoncé un nouveau processus migratoire pour les Vénézuéliens, qui a abouti à une diminution du nombre de Vénézuéliens qui tentaient de gagner le nord par le bouchon du Darién. Plus de 10 000 Vénézuéliens ont demandé l'asile dans un pays de transit et certains sont rentrés au Venezuela (République bolivarienne du). En janvier 2023, l'extension des programmes d'entrée *Parole* aux États-Unis à trois autres nationalités a porté à 30 000 le nouveau plafond mensuel d'entrées dans le cadre de ces programmes.

Des besoins humanitaires et de protection importants ont été signalés le long des routes d'Amérique centrale et du Mexique, en particulier aux points clés de passage des frontières et autres lieux d'accueil. Des efforts supplémentaires ont été nécessaires pour renforcer les capacités dans le domaine des abris ; de l'alimentation ; des soins de santé ; du soutien psychosocial ; de l'apport d'informations et de conseils juridiques ; et autres services de protection. Aider les gouvernements à prévenir le déplacement forcé et à mettre en œuvre des réponses de protection reste essentiel pour le HCR. Il s'agit notamment de fournir des informations fiables sur la mobilité humaine ; d'assurer l'accès au territoire ; d'offrir des conditions d'accueil sûres et dignes ; et de mettre en œuvre des procédures d'asile justes et efficaces ainsi que d'autres dispositifs de séjour légal axés sur la protection. L'Organisation redoublera d'efforts pour trouver des solutions concertées et réalistes, comme celles proposées aux réfugiés et aux migrants vénézuéliens.

Afin de promouvoir des réponses régionales globales et coordonnées, le HCR travaille avec les gouvernements et d'autres parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé et les institutions financières, à la mise en œuvre de la Déclaration de Los Angeles sur

la migration et la protection. Cette déclaration vise à encourager les engagements à renforcer les systèmes d'entrée tenant compte de la protection ; à assurer l'accès à l'asile et à d'autres dispositifs axés sur la protection ; à stabiliser les populations dans les communautés de destination, d'origine est de retour ; et à étendre les voies de migration régulière et de protection internationale.

Situation au Venezuela (République bolivarienne du)

Le déplacement transfrontalier reste une préoccupation au Venezuela (République bolivarienne du). On compte plus de 7,1 millions de réfugiés et de migrants vénézuéliens, dont 84 % sont accueillis en Amérique latine et dans les Caraïbes. Plus de 211 000 ont été reconnus en tant que réfugiés et plus d'un million sont des demandeurs d'asile dans le monde entier.

Les pays de la région des Amériques, dont le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay, ont accordé l'asile aux Vénézuéliens et mis en œuvre des dispositifs de séjour légal facilitant l'accès aux documents et la reconnaissance des droits socioéconomiques fondamentaux. Au Brésil, quelque 49 000 Vénézuéliens ont été reconnus en tant que réfugiés et 338 000 ont obtenu un permis de résidence. En Colombie, environ 2 millions de Vénézuéliens ont fait l'objet d'un enregistrement biométrique, près de 1,5 million étant déjà en possession d'un permis de protection temporaire. En Équateur, quatre mois après la dernière opération de régularisation, 140 000 personnes ont été enregistrées par des moyens biométriques ; 100 000 ont reçu un certificat de séjour temporaire ; 39 000 visas de séjour temporaire à titre d'exception ont été délivrés ; et 26 000 personnes ont reçu une carte d'identité équatorienne.

Avec l'augmentation des retours spontanés au Venezuela (République bolivarienne du), les autorités locales et les communautés qui reçoivent les personnes de retour ont besoin d'assistance en matière d'abris, d'eau et assainissement, de services de protection (comme une aide juridique et l'octroi de documents personnels), d'articles de secours, de santé, d'éducation, de réintégration socioéconomique et d'infrastructures.

La plateforme de coordination interorganisations pour les réfugiés et les migrants du Venezuela (République bolivarienne du) (connue sous l'appellation R4V en espagnol) a lancé son plan de réponse pour les réfugiés et les migrants pour 2023-2024. Ce nouveau plan pluriannuel regroupe 228 partenaires qui exécutent des activités humanitaires, de protection et d'intégration socioéconomique afin d'aider 3,4 millions de réfugiés et de migrants ainsi que les membres des communautés touchées pour la seule année 2023. Le HCR, avec les organismes des Nations Unies, soutient aussi la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire visant à aider les personnes démunies à l'intérieur du Venezuela (République bolivarienne du).

Une conférence internationale en solidarité avec les réfugiés et les migrants vénézuéliens ainsi que les pays et les communautés qui les accueillent sera organisée conjointement par l'Union européenne et le Canada, en collaboration avec le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et R4V, et se déroulera en Belgique en mars 2023. Le Chili exerce la présidence temporaire du Processus de Quito et a déjà commencé à organiser des activités concernant l'assistance aux pays d'accueil, le rôle des gouvernements locaux, le regroupement familial et la protection des réfugiés.

Situation en Colombie

Le nouveau Gouvernement colombien donne la priorité à l'approche de la « paix totale », qui prévoit des dialogues officiels avec plus de 30 groupes armés, dont l'Armée de libération nationale (ELN). Le gouvernement a aussi adopté un plan de développement de quatre ans et les efforts visant à promouvoir un programme complet de réformes sociales se poursuivent.

Malgré ces efforts, les confrontations entre groupes armés irréguliers ont abouti à une augmentation des déplacements internes et externes, qui ont touché de manière disproportionnée les communautés indigène et afro-colombienne. En 2022, les chiffres officiels ont fait état de plus de 185 000 nouveaux déplacés internes et plus de

4000 demandeurs d'asile colombiens ont été enregistrés en Équateur. Le dialogue pour la paix et l'application de l'accord de paix 2016 ouvrent de nouvelles possibilités de solutions au déplacement.

Amérique centrale et Mexique

Plus d'un million de personnes ont été déracinées en Amérique centrale à cause de la violence, de violations des droits humains, de la pauvreté et d'événements climatiques. En octobre, les tempêtes tropicales ont eu un effet dévastateur dans certaines régions d'Amérique centrale, touchant les personnes déplacées et aboutissant au surpeuplement des centres de transit.

Le nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras a atteint plus de 636 000 personnes. Le Costa Rica et le Mexique restent parmi les principaux pays d'asile, avec respectivement 130 000 et 119 000 nouvelles demandes enregistrées en 2022. Le Mexique a connu une forte hausse de demandeurs d'asile cubains, nicaraguayens et vénézuéliens. Les actions d'augmentation des capacités du HCR sont essentielles pour renforcer les systèmes d'asiles surchargés et traiter les dossiers en attente.

Le déplacement interne se poursuit dans la plupart des pays d'Amérique centrale, ainsi qu'au Mexique. Le HCR a intensifié ses actions de prévention en identifiant les causes du déplacement et en travaillant avec les communautés d'origine et celles qui accueillent les déplacés internes. L'Organisation a également intensifié sa collaboration avec le système des Nations Unies et les gouvernements afin d'élaborer des cadres juridiques et des politiques publiques permettant de répondre aux besoins des populations déplacées. Pour améliorer les actions de prévention et les réponses concertées, le HCR a renforcé son action de plaidoyer et son rôle de chef de file dans les groupes sectoriels de la protection, travaillant en coordination avec les principales parties prenantes, notamment les gouvernements locaux et centraux, les organisations internationales, la société civile, les organisations communautaires et les populations déplacées. L'adoption récente de la loi sur le déplacement interne au Honduras, l'aide apportée aux communautés et aux institutions nationales en El Salvador grâce à 11 centres dirigés par les jeunes, et les progrès dans l'élaboration d'interventions en matière de gestion des informations et de protection au Mexique sont des exemples des efforts conjoints déployés pour fournir des réponses.

Le cadre d'action global régional de protection et de solutions (connu en espagnol sous le nom de *Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*, ou MIRPS) a tenu sa cinquième réunion annuelle au Honduras en décembre 2022, marquant le transfert de la présidence temporaire du Honduras au Panama. Les États du MIRPS ont adopté la Déclaration de Tegucigalpa, s'engageant à renforcer les institutions locales et nationales et à promouvoir le dialogue et les actions en vue d'un partage des responsabilités et d'une solidarité régionale. En tant que président de la plateforme d'appui du MIRPS, les États-Unis d'Amérique ont développé une stratégie axée sur les projets d'intégration. En 2022, la Banque centraméricaine pour l'intégration économique et la Banque mondiale sont devenues membres de la plateforme d'appui, travaillant conjointement avec la Banque interaméricaine de développement à l'identification de solutions à long terme en Amérique centrale et au Mexique.

Situation au Nicaragua

Mi-2022, plus de 267 000 Nicaraguayens avaient été contraints de fuir, près de 89 % cherchant une protection en Amérique centrale, principalement au Costa Rica. Au cours du premier semestre 2022, le nombre de demandeurs d'asile nicaraguayens a augmenté dans le monde entier, passant de 164 000 à 224 000, et le nombre de réfugiés nicaraguayens est passé de 11 000 à 12 000. Quelque 138 000 Nicaraguayens sont entrés au Honduras de manière régulière en 2022 et la majorité ont poursuivi leur voyage vers le nord.

Le Costa Rica met en œuvre un dispositif de séjour temporaire spécial pour raisons humanitaires pour les ressortissants de Cuba, du Nicaragua, du Venezuela (République bolivarienne du) dont la demande d'asile a été rejetée ou est en attente. Le HCR fournit des conseils techniques aux autorités costariciennes pour les aider à traiter les dossiers en attente, y compris par l'apport de financements et la mise à disposition de personnel. En décembre 2022, le Mécanisme mondial de financement concessionnel, créé par la

Banque mondiale avec les Nations Unies et la Banque islamique de développement ont déclaré que le Costa Rica était éligible à son financement en vue de projets d'aide au développement en faveur des réfugiés, des demandeurs d'asile et des communautés d'accueil. Un appui supplémentaire de la communauté internationale est nécessaire pour étendre l'accès à l'asile et aux dispositifs de séjour et de protection temporaires pour les Nicaraguayens, afin d'assurer leur accès aux services élémentaires et à une assistance, et de faciliter leur intégration.

Caraïbes

Le HCR fournit des orientations techniques aux Caraïbes en vue de la prévention du refoulement, du renforcement des systèmes d'asile et de l'inclusion des personnes déplacées de force ou apatrides dans les systèmes nationaux existants. L'instauration d'une collaboration accrue avec les entités sous-régionales, telles que la Communauté des Caraïbes, reste une priorité majeure, notamment concernant l'impact du changement climatique et la préparation aux situations d'urgence.

En Haïti, les violences, y compris les violences sexuelles, les enlèvements, les pillages et les barrages routiers dressés par des gangs armés, ainsi que la récente épidémie de choléra, ont aggravé une situation humanitaire déjà catastrophique, marquée par une insécurité alimentaire aiguë, des pénuries de carburant, des soins de santé limités et des conditions d'assainissement précaires. Il a été demandé aux États de la région et au-delà de suspendre le retour forcé des Haïtiens dans leur pays et de fournir un accès à des procédures d'asile justes et efficaces aux personnes en quête de protection internationale. Le HCR soutient les interventions interorganisations en Haïti et concentre aussi sa réponse en Amérique centrale et au Mexique sur les actions de plaidoyer et l'assistance aux Haïtiens, dont beaucoup viennent d'un autre pays que celui où ils ont cherché refuge à l'origine. Des ressources supplémentaires et durables, ainsi qu'un accès humanitaire prévisible, sont nécessaires pour fournir une protection aux milliers de personnes déracinées par la violence en Haïti.

B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2022 et plans actualisés pour 2023

(i) Parvenir à des environnements de protection favorables

Le HCR travaille avec les États de la région au renforcement des systèmes d'asile, en améliorant l'accès à des systèmes d'asile et d'entrée dans les pays qui tiennent compte des aspects relatifs à la protection afin de gérer les mouvements mixtes. Cette démarche consiste notamment en la fourniture d'orientations et d'une assistance techniques, ainsi que d'un appui en vue d'une amélioration des procédures d'enregistrement, de traitement et de règlement des demandes d'asile ; la mise en œuvre de procédures différenciées de détermination du statut de réfugié ; et l'apport d'informations sur les pays d'origine. En outre, le HCR a aussi aidé les États à compléter l'asile par l'extension de programmes de régularisation et de dispositifs de séjour légal tenant compte de la protection, comportant des garanties appropriées pour les personnes ayant besoin de la protection internationale, assurant un accès plus rapide à la protection et aux services. Les procédures de régularisation pour les Vénézuéliens se poursuivent en Colombie et en Équateur, et le Brésil a étendu ses visas humanitaires et sa politique temporaire pour les Haïtiens jusqu'à la fin mars 2023. Au Belize, le gouvernement a lancé un programme d'amnistie pour les étrangers dépourvus de documents, y compris les demandeurs d'asile et ceux dont la demande a été rejetée, au titre de ses engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Los Angeles. Une nouvelle loi sur l'immigration a été adoptée au Paraguay, qui inclut le concept d'asile, les principes de non-refoulement et d'unité familiale, la protection de l'enfant et l'octroi de documents. Le HCR a participé à la rédaction d'un projet de loi au Chili qui, s'il est adopté, améliorerait les dispositions relatives à la protection des réfugiés figurant dans la loi N°20.430.

Rechercher une protection et des solutions pour les déplacés internes

Tout en redoublant d'efforts pour aider les déplacés internes, le HCR a fait une priorité du renforcement des réponses nationales, du plaidoyer en vue de l'adoption de cadres

juridiques pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes, et de partenariats visant à recueillir des données fiables et à les analyser afin de mieux comprendre et lutter contre les moteurs du déplacement. Les Gouvernements du Honduras et d'El Salvador ont lancé une nouvelle opération de collecte de données pour actualiser les informations sur le nombre, la démographie et le profil socioéconomique des personnes déplacées. Le HCR a travaillé avec les gouvernements afin d'assurer que les déplacés internes ont accès aux services publics (santé et éducation) et à l'assistance humanitaire, et a renforcé l'accès aux services juridiques et psychosociaux, aux abris d'urgence, aux moyens d'existence et aux programmes d'assistance en espèces.

Le HCR travaille en coordination étroite avec les acteurs du développement, les donateurs et autres partenaires, et a aidé les Coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à mettre en œuvre le Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes. La Colombie a été choisie comme pays pilote pour les programmes d'apport de solutions. Le HCR et la Banque centraméricaine pour l'intégration économique ont signé un accord de collaboration en octobre 2022 en vue d'un engagement conjoint dans des programmes sociaux à fort impact et des projets destinés aux communautés à haut risque au Honduras et dans d'autres pays de la sous-région. En El Salvador, le HCR a invité les parties prenantes à participer à des discussions sur les solutions à la lumière des changements intervenus dans les moteurs et les schémas du déplacement en 2022.

(ii) Pouvoir exercer ses droits fondamentaux dans un environnement sûr

Faciliter l'accès à l'éducation

Le HCR fournit des orientations aux systèmes éducatifs nationaux dans le but d'augmenter l'inclusion des enfants déplacés dans toute la région. Au Chili, un appel à la formation d'enseignants a été lancé via le programme « *Creando Aula* », géré par le groupe d'éducation régional. Au Mexique, plus de 1700 enfants ont bénéficié du programme Éduquer un enfant en 2022. En Colombie, des arrangements ont été conclus en vue de la mise en œuvre du Programme Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés (connu sous le nom de DAFI).

(iii) Rendre les communautés autonomes et parvenir à l'égalité entre les sexes

Le HCR a participé à la 15^e conférence régionale sur les femmes en Argentine, présidée par les Gouvernements du Chili et de l'Argentine. L'Organisation a plaidé pour la prise en compte du déplacement forcé et de la protection internationale dans les politiques et les réponses des États, y compris d'approches reconnaissant et tenant compte du fait que les femmes et les filles déplacées sont les plus touchées par les perturbations des réseaux sociaux, le poids des soins à dispenser à leur famille, et les conditions de travail précaires et risquées. En décembre, le HCR a publié une évaluation régionale de la violence liée au genre.

Au Brésil, le Conseil national pour les droits des enfants et des adolescents a publié une nouvelle résolution actualisant les procédures applicables aux enfants non accompagnés ou séparés et dépourvus de documents.

(iv) Trouver des solutions

Le MIRPS, le Processus de Quito et l'initiative des Villes solidaires ont complété la mise en œuvre régionale du Pacte mondial sur les réfugiés. Lors du 27^e Sommet de Mercociudades, qui s'est tenu en Uruguay, le HDC et Mercociudades ont signé un accord stratégique visant à promouvoir l'initiative des Villes solidaires.

Le Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection, qui s'est déroulé en décembre 2022, s'est concentré sur la coopération pour le développement et a mis en lumière les mécanismes de coordination régionaux existants et les cadres permettant de renforcer l'engagement des acteurs du développement dans les contextes de déplacement. Les représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile en Colombie,

en Équateur, au Honduras et au Mexique ont présenté leur expérience en matière de bonnes pratiques.

Deux mémorandums d'accord ont été signés respectivement avec la Banque interaméricaine de développement et la Banque centraméricaine d'intégration économique. Par ailleurs, le HCR a intensifié son engagement auprès de la Banque mondiale afin d'aider d'autres pays de la région à bénéficier du Mécanisme mondial de financement concessionnel.

Promouvoir l'inclusion socioéconomique

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de solutions durables, l'intégration locale reste la solution privilégiée dans la région. L'inclusion financière des réfugiés et des demandeurs d'asile par l'accès aux comptes bancaires a été encouragée au Costa Rica et au Guatemala. En Équateur, dans le contexte du Pacte mondial des Nations Unies, le HCR et *Sin Fronteras* ont lancé l'« *inclusive company seal* » (sceau des entreprises inclusives), afin de distinguer les entreprises qui emploient des réfugiés. À ce jour, 62 entreprises ont reçu cette distinction. Au Costa Rica, 30 entreprises ont reçu la certification « *living the integration* », en reconnaissance de leurs efforts d'inclusion. Au Chili, l'initiative du marché inclusif soutient la commercialisation des produits et des services offerts par les réfugiés et les migrants, et 330 000 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié de programmes de protection sociale gouvernementaux dans le cadre de cette initiative. Dans les pays où le marché du travail officiel est plus fragile et le taux d'emplois informels plus élevé, le HCR soutient la formation professionnelle et l'entrepreneuriat, et renforce les partenariats avec le secteur privé afin de faciliter l'inclusion dans le marché des demandeurs d'asile, des réfugiés, des déplacés internes et des personnes risquant d'être déplacées. L'Organisation a également soutenu les activités génératrices de revenus mises en place par des organisations dirigées par les réfugiés, dans le cadre de ses efforts visant à assurer une prise en charge locale des initiatives.

Fin 2022, plus de 28 500 réfugiés avaient été relocalisés dans onze destinations du Mexique dans le cadre du programme d'intégration locale. Les réfugiés contribuent à l'économie mexicaine à hauteur de 8 millions de dollars E.-U. de revenus fiscaux. Au Brésil, plus de 95 000 Vénézuéliens ont été relocalisés et intégrés dans plus de 850 municipalités dans le cadre de la stratégie de relocalisation du gouvernement mise en œuvre par *Operação Acolhida*.

Réinstallation et voies complémentaires d'admission dans un pays tiers

Les possibilités de réinstallation ont été étendues grâce à une amélioration des capacités d'identification et de traitement, et 9400 personnes avaient été présentées en vue de leur réinstallation fin 2022, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2021. Les voies complémentaires restent une priorité stratégique. À la suite de l'annonce faite par le Canada indiquant que le pays allait étendre son programme de mobilité de la main-d'œuvre aux réfugiés vénézuéliens, le HCR renforce l'identification et l'orientation vers ce dispositif de candidats originaires de Colombie, d'Équateur, du Mexique et du Pérou.

Regroupement familial

Au cours du premier trimestre 2023, le HCR continuera à aider les États-Unis à étendre l'admission des ressortissants d'Amérique centrale sur la base du regroupement familial par l'identification, l'orientation et le soutien des bénéficiaires potentiels. Le HCR renforce les possibilités de regroupement familial pour les réfugiés et les migrants avec les États participant au Processus de Quito. L'Organisation a facilité les regroupements familiaux de ressortissants vénézuéliens en Argentine et en Uruguay.

Éradiquer l'apatridie

Le HCR renforce les efforts régionaux visant à prévenir et à éradiquer l'apatridie. En République dominicaine, les 37 premiers bénéficiaires de la loi 169-14 ont reçu des documents d'identité dominicains. En Haïti, l'initiative partenaire du HCR *Citoyenne pour les Droits de l'Homme* a mené des activités de prévention de l'apatridie, qui ont abouti à

l'obtention d'un certificat de naissance par 567 personnes. En collaboration avec le HCR, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a publié un guide pratique ayant pour but d'améliorer la protection internationale et la régularisation du statut juridique dans le contexte de mouvements migratoires mixtes de grande ampleur dans les Amériques. Ce guide expose des bonnes pratiques et des recommandations pour la prévention de l'apatridie des enfants.

C. Information financière

En octobre 2022, le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire a approuvé un budget de 827,2 millions de dollars E.-U. pour les Amériques en 2023. Les principaux domaines d'impact sont : parvenir à des environnements de protection favorables (270,4 millions de dollars E.-U.), pouvoir exercer ses droits fondamentaux dans un environnement sûr (267,3 millions de dollars E.-U.), trouver des solutions (203,3 millions de dollars E.-U.), et rendre les communautés autonomes et parvenir à l'égalité entre les sexes (86,2 millions de dollars E.-U.). Au 7 février 2023, les besoins opérationnels pour les Amériques étaient financés à 3 %, avec 600 000 dollars E.-U., en tenant compte de l'allocation provisoire des financements souples.
